

ment de ces traitements piteusement bas a été versée. A la fin de 1935, c'est-à-dire pour la dernière période sur laquelle nous possédions des chiffres, les arrérages de traitements dus aux instituteurs ruraux de la Saskatchewan dépassaient le million. Certains maîtres d'école ne touchent que \$25 pour un semestre. La moyenne du traitement net, dans la région de la sécheresse, s'établissait à \$10 par mois.

Les révélations de l'enquête sur les méthodes commerciales, au sujet des salaires versés dans certaines industries et des conditions qui y sont faites aux travailleurs, ont plongé les Canadiens dans la stupéfaction. Combien plus ne seraient-ils pas révoltés d'apprendre que des gens employés dans un grand service d'utilité publique, en Saskatchewan, subissent des conditions de travail pires encore! Cette après-midi, on a blâmé sévèrement ceux qui ont laissé subsister un tel état de choses dans certaines industries. Et cependant nous voyons un grand service public dans lequel les deux tiers des personnes qui y sont employées ont un niveau d'existence tellement bas qu'il ne serait pas toléré même dans certaines régions du monde durement frappées par le marasme économique. Je me suis rendu compte par moi-même que des instituteurs se trouvent dans l'impossibilité de s'acheter des vêtements et vivent dans des wagons désaffectés ou le soubassement de leur école. On a étudié particulièrement le cas d'un père de famille qu'on m'a signalé et dont on m'a donné le nom. Il touche \$20 par mois. Or ses épiceries, son loyer et son lait lui coûtent \$19.50. Il ne peut guère, avec cette somme, acheter beaucoup d'épiceries. Il lui reste 50 c. par mois pour les vêtements, le combustible, les soins du médecin et autres frais.

Certains instituteurs touchent moins de \$100 pour une année entière. Est-il étonnant que des instituteurs aient dû demander des secours, tout en remplissant leurs fonctions? Le Parlement ne peut dégager entièrement sa responsabilité. On me dit que l'intérêt sur le fonds des terrains scolaires, lequel forme une partie du revenu de la province, est tombé dernièrement de cinq à quatre p. 100, ce qui abaisse les sommes affectées à l'enseignement. L'organisation et le financement de l'instruction au moyen de petits groupements semi-autonomes qui subviennent à leurs propres besoins ne suffisent plus et sont démodés. Il est temps de se rendre compte que, dans l'intérêt de la démocratie et du progrès, l'éducation doit être considérée de plus en plus comme une question nationale d'importance primordiale. Abstraction faite de ces considérations, je crois que le peuple canadien voudrait voir le Parlement prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer une éducation convenable aux enfants des

régions desséchées de l'Ouest, tout en conservant leur santé et en préparant leur avenir. Rappelons-nous que la situation actuelle ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Une bonne récolte d'un rendement raisonnable permettrait de faire face aux besoins de l'éducation et de l'industrie agricole auxquels j'ai fait allusion. C'est pour cette raison que, depuis ma venue à Ottawa, je demande avec tant d'insistance à la Chambre de formuler des plans rationnels pour remettre l'agriculture sur pied.

Je constate avec plaisir que le Gouvernement s'occupe du problème de la sécheresse, mais il devrait s'occuper aussi de la production future et de la vente des produits agricoles. Je sais que l'on est porté à voir avec satisfaction la récente hausse des prix du blé et de s'en tenir à cela. Mais en agissant ainsi on court à de nouveaux désastres. Même si les conditions étaient des meilleures, pendant plusieurs années, les cultivateurs, les hommes d'affaires régionaux et les corps publics qui dépendent de ces deux catégories de citoyens ne pourraient liquider leurs dettes actuelles, et ainsi il faut s'occuper de trouver des marchés permanents et rémunérateurs.

Quelles sont les perspectives, non pas immédiates, mais pour les cinq ou dix prochaines années? Ce Gouvernement a-t-il un plan de longue portée à soumettre au Parlement? On devrait répondre affirmativement à cette question et faire connaître à la Chambre et au peuple la politique adoptée. Il est fort bien de dire que les peuples d'Europe forceront leurs gouvernements à abaisser les tarifs douaniers au point que les agriculteurs du Canada, de l'Australie et de l'Argentine pourront y vendre leur blé à un prix raisonnable. Aucune preuve tangible n'existe démontrant que les gouvernements européens prendront des mesures qui appauvriront davantage leurs paysans. La crainte de troubles agraires qui s'ajouteraient au mécontentement industriel, prélude de la révolution, empêche la réalisation de ce projet. Il est vrai que durant la présente campagne certaines nations européennes ont importé plus de blé qu'elles l'avaient fait pendant plusieurs années, mais seulement dans la mesure où des menaces de guerre et une carence de production les ont obligées de le faire. Il ne faut pas davantage oublier que dans leur état d'appauvrissement, aggravé par le besoin de matières premières, elles doivent mesurer leurs achats à l'étranger au chiffre de leurs exportations.

Comme toutes les nations qui regorgent d'industries et de capitaux, nous voulons exporter, mais restreindre nos importations afin de favoriser une industrie bien protégée. Nous jouis-